

Internet

## L'AVENIR NOUS LE DIRA...

Un petit point aujourd'hui sur les décisions ou les événements proches qui régiront la bulle Internet de demain et aiguilleront notre trublion...

Premier sujet à rebondissement, la tant décriée loi Hadopi. Après la saisine des socialistes du Conseil Constitutionnel le 19 mai dernier pour tenter d'obtenir une ultime censure de la loi, il ne reste aujourd'hui que 10 jours au maximum avant une réponse.

Selon la très récente analyse de deux docteurs en Droit, la riposte graduée aurait toutes les chances d'être censurée par les sages, au moins partiellement...



Aujourd'hui, le gouvernement n'a pas attendu le résultat du Conseil Constitutionnel pour se lancer dans une autre loi régissant le Net. Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI), proposé par le ministère de l'intérieur assure vouloir «protéger les internautes contre les images de pornographie enfantine». Pour atteindre cet objectif, les FAI devront notamment mettre en place, sur leur réseau, un logiciel visant à empêcher toute connexion à des sites à caractère pédophile répertoriés par les services de police...

Une loi qui prévoit aussi la «perquisition numérique», qui permettra aux OPJ «commis sur commission rogatoire de mettre en place un dispositif technique ayant pour objet, sans le consentement des intéressés, d'accéder, en tous lieux, à des données informatiques, de les enregistrer, les conserver et les transmettre, telles qu'elles s'affichent sur un écran pour l'utilisateur»...

Allons-nous vers un Internet plus policé ? Plus surveillé et aussi davantage censuré ?

En attendant la réponse du Conseil Constitutionnel le 19 juin et les futurs débats sur la loi LOPPSI, la réponse semble malheureusement positive...

Autre sujet chaud de l'actualité, la question des contenus exclusifs. Ceux de l'opérateur historique par exemple... Si le 14 mai dernier la cour d'appel autorisait finalement Orange à commercialiser de nouveau sa chaîne Orange Sport, le FAI déclarait récemment «ne regarder aucun droit majeur» comme les Jeux Olympiques ou Roland Garros... Orange attend en effet l'avis de l'Autorité de la Concurrence, attendu «cet été», soit tout prochainement.



La décision de l'Autorité sera sans doute une première référence en matière de contenus exclusifs. Dans le même temps, SFR ne se résout pas à accepter la décision de la cour d'appel et envisage déjà de se pourvoir en cassation...



Le meilleur pour la fin, troisième sujet bouillant, la quatrième licence de téléphonie mobile convoitée par Iliad. La saisine par le gouvernement de la Commission des participations et transferts (CPT) fut comme une nouvelle ombre au tableau. La réponse est attendue pour lundi prochain, le suspense est à son comble.

Et c'est du côté boursier que l'on peut trouver à ce jour des indices encourageants. Si le site abcbourse a relevé pour Iliad «un double top présageant un retournement», le courtier UBS a revu à la baisse sa recommandation sur Vivendi, s'inquiétant grandement de l'arrivée d'un nouvel opérateur...

On espère alors un prix inchangé et un calendrier respecté. Calendrier qui prévoit deux semaines après la décision de la CPT, à fin juin donc, de boucler l'appel à candidatures... Pour la téléphonie mobile, l'été 2009 sera chaud, très chaud.

Et enfin le fin du fin, le lancement en fin d'année, voire en début d'année prochaine, d'une nouvelle Freebox. D'ici 6 mois à un an (il vaut mieux prendre large :-), la Freebox V6 fera donc son apparition.

Est-ce que comme à l'époque de la V5 Free révolutionnera le monde des box ?

Quel design ? Quelles fonctionnalités ? Quelles nouveautés attendent les Freenauts ? La réponse n'est pas pour tout de suite, même si on espère quelques fuites avant la sortie :-)

Free

## ENVIE DE REJOINDRE LE PREMIER FAI ALTERNATIF ?



Si l'aventure vous tente dépêchez-vous ! Protelco, société d'Iliad s'occupant des interventions chez les abonnés ainsi que du suivi de celles-ci recrute !

Des postes de techniciens sédentaires basés sur Paris, ainsi que des postes de techniciens itinérants sur toute la France sont disponibles... Paris, Seine et Marne, Seine Saint-Denis, Arles et Marseille, Blois, Laval, Bayonne ou encore Grenoble, le choix est varié...

Pour plus d'informations sur les missions à effectuer, le profil ou les compétences demandées, vous pouvez consulter l'article paru chez nos confrères d'Univers Freebox : <http://www.universfreebox.com/article8304.html>.